



Victime de spoofing téléphonique

Par **tallonat**, le **06/08/2019** à **11:38**

bonjour,rnrnJe voudrai savoir ce qu'on peut faire juridiquement contre le spoofing téléphonique.rnrnIl s'agit de pratiques frauduleuses de démarcheurs par telephone qui parviennent (avec un logiciel de hacker) à afficher sur le telephone de ceux qu'ils appellent un numero de telephone qui n'est pas le leur (mais un numero d'un particulier, pris au hasard).rnrnActuellement, j'en suis victime avec ma ligne fixe de telephone fixe, car je reçois environ une dizaine d'appels de gens qui me disent "vous avez cherché à me joindre ?" alors que je n'ai evidemment jamais appelé ces personnes qui me sont inconnues.rnrnMon operateur telefonique m'indique qu'il ne peut rien faire sinon m'inviter à changer mon numero .rnrnCe qui est facturé 18 euros hormis tous les inconvénients pratiques liés à un changement de numero de telephone fixe.rnrnIl semble que cela ne puisse pas être assimilé à une usurpation d'identité .

Par **jodelariege**, le **06/08/2019** à **13:36**

bonjour cela semble etre une plaie:rnrn<https://www.quechoisir.org/actualite-demarchage-telephonique-le-spoofing-une-zone-de-non-droit-n60129/>rnrnet il ne semble pas y avoir autre chose à faire que de changer son numéro de téléphone pour avoir la paix....